

Revue de presse

Mai - juin 2020

Cette revue de presse propose une sélection d'articles de la presse quotidienne et hebdomadaire, ainsi que de sites Internet, sur le secteur des accueils collectifs de mineurs.

Table des matières

Du côté des accueils de loisirs	2
Pouvoir s'adapter ou devoir renoncer ?	2
Un nouveau protocole	3
Du côté des colonies de vacances	5
Les colonies dans l'attente des annonces gouvernementales	5
Pouvoir s'adapter ou devoir renoncer ?	6
Le besoin de partir	7
Les vacances apprenantes	8
Annonces et définitions des vacances apprenantes	8
Des dispositifs qui interrogent... ..	9
Mise en place des « colos apprenantes » sur le terrain	10
Mise en place des « centres de loisirs apprenants » sur le terrain.....	11

Du côté des accueils de loisirs

Pouvoir s'adapter ou devoir renoncer ?

Sur les mois de mai et de juin, de nombreux articles indiquent si les accueils de loisirs rouvrent ou pas leurs portes sur la fin de l'année scolaire et durant l'été, et dans quelles conditions.

Reprise partielle des centres de loisirs

Ouest France, 14 mai 2020.

Après l'accueil d'urgence durant le confinement, les centres de loisirs de Saint-Lô rouvrent leurs portes. Le nombre d'enfants accueillis a été limité du fait des contraintes sanitaires et des critères de priorités ont été établis pour opérer des choix entre les familles qui souhaitent inscrire leurs enfants. Le protocole limite les activités. *« C'est difficile pour l'équipe d'animation, car notre métier est basé sur le collectif et le jeu »*. Mais l'équipe s'adapte et *« les animateurs gardent leur enthousiasme »*.

Pas de session estivale à l'accueil de loisirs

Le Berry républicain, 14 mai 2020.

Les élus de la communauté de communes des Portes du Berry ont pris la décision de ne pas ouvrir les accueils de loisirs sur les mois de juillet et août. Après lecture du guide de préconisation d'hygiène et de sécurité lié à l'épidémie, il s'avère que les mesures ne sont pas applicables dans la plupart des locaux. *« Toutefois, dans un esprit constructif, tous les maires de la communauté de communes sont d'accord pour prêter leurs locaux aux différents services de l'Etat qui ont édicté ce guide d'hygiène et de sécurité, afin qu'ils puissent mettre en œuvre sur le terrain leurs très nombreuses préconisations pour voir si cela est réaliste et réalisable »*.

Les sept centres de loisirs restent fermés

Centre Presse, 16 mai 2020.

« C'est un coup de massue pour de nombreux parents : les différents centres de loisirs qui accueillent traditionnellement les enfants le mercredi ne rouvrent pas pour le moment ». Le protocole sanitaire semble inconciliable avec la configuration des locaux et les objectifs pédagogiques.

Lot-et-Garonne : les centres de loisirs sont loin de faire le plein

Sud Ouest (site web), 28 mai 2020, www.sudouest.fr

« Les structures de loisirs, déjà restreintes par les normes sanitaires, enregistrent une très faible fréquentation d'enfants ». Les enfants reviennent doucement, surtout pour les plus grands. Les parents, inquiets, se sont organisés pour garder les plus jeunes à la maison : *« On a déjà l'impression d'envoyer nos enfants au front quand ils retournent à l'école, alors tout ce qui est périscolaire, pour l'instant, c'est non »*.

Des centres de loisirs cet été

Le Maine Libre, 29 mai 2020.

Au Mans, huit centres de loisirs supplémentaires vont être ouverts sur l'été, par rapport l'année dernière. Ainsi 1 000 places supplémentaires seront proposées aux familles pour accueillir les enfants dans le respect des règles sanitaires. Deux centres seront ouverts à partir du mois de juin.

Dans le flou avant l'été

Sud Ouest, 19 juin 2020.

« Directeurs et animateurs s'activent pour être prêt dans quinze jours en espérant un allègement du protocole sanitaire. » Les accueils de loisirs se posent encore beaucoup de questions sur les modalités d'accueils des enfants pour l'été. Et les parents posent des questions auxquelles il n'est pas encore possible de répondre. « C'est anxiogène comme situation. » Certaines collectivités ont fait le choix d'éclater l'accueil sur plusieurs sites, renonçant ainsi à la vie en collectivité qui permettaient à des enfants de 10 établissements scolaires de se rencontrer pendant l'été.

Cet été, les accueils de loisirs promettent amusement et sécurité aux enfants

Nord Littoral, 21 juin 2020.

« Habituellement, (...) rejoindre ses copains au centre aéré ou en colonie de vacances semblent des choses simples et naturelles ». Le protocole sanitaire lié à la crise sanitaire complique cet été les choses. Les effectifs d'enfants accueillis seront réduits et les locaux devront, à l'inverse, être multipliés. Le responsable des centres espère un assouplissement du protocole. « Les animateurs doivent réinventer les accueils de loisirs pour que les enfants ne s'ennuient pas et s'amuse ».

Un nouveau protocole

Les centres de loisirs accueilleront davantage d'enfants cet été

Le Journal de Saône et Loire, 23 juin 2020.

« Grâce au nouveau protocole sanitaire, la communauté de communes Saône Doubs Bresse peut élargir la capacité d'accueil dans ses centres de loisirs ». L'assouplissement des règles va permettre de mettre en place des activités plus diversifiées que ce qui avait été prévu.

Les centres de loisirs s'adaptent pour l'accueil d'été

La Nouvelle République du Centre-Ouest, 25 juin 2020.

« Les protocoles sont allégés pour les centres d'animation de Poitiers mais pas suffisamment pour pouvoir accueillir tout le monde. Il a donc fallu s'organiser. » Directeurs et animateur adaptent le programme de l'été au fil des différents protocoles sanitaires. Ils craignent de ne pouvoir accueillir tout le monde. Certaines familles ne pourront en effet pas partir « au pays » pour l'été, comme ils avaient l'habitude de le faire, ce qui pourrait augmenter la demande pour les centres de loisirs. Des listes d'attentes sont d'ailleurs déjà effectives.

Quels changements pour les centres de loisirs avec les mesures sanitaires ?

Nord-Eclair, 25 juin 2020.

Suite au nouveau protocole, les modalités d'inscriptions pour les centres de loisirs de la communauté de communes Pévèle-Carembault ont évolué. C'est un soulagement pour les familles qui se voyaient refuser l'inscription jusqu'à maintenant.

Centres de loisirs : un accueil presque normal

La Nouvelle République du Centre-Ouest, 30 juin 2020.

Avec l'allègement du protocole sanitaire, tous les jeunes inscrits pourront être accueillis dans les centres de loisirs. L'adjointe au maire de La Borde explique que « *les conditions nous sont parvenues au compte-gouttes, donc ça a été compliqué. Mais dès le départ, ce que nous avons dit, c'est que nous accueillerons tous les enfants.* », quitte à ouvrir de nouveaux sites pour cela. Ce ne sera finalement pas nécessaire et il reste encore de la place.

Du côté des colonies de vacances

Les colonies dans l'attente des annonces gouvernementales

Les colonies de vacances dans l'expectative

La Croix (site web), 16 mai 2020, www.la-croix.com

Les organisateurs de séjours collectifs attendent les annonces du gouvernement quant à la possible réouverture des colonies sur l'été. Beaucoup de questions se posent sur les règles et protocoles à appliquer. Ces annonces devraient être faites fin mai/début juin.

Y aura-t-il des colonies de vacances cet été ?

La Dépêche du Midi, 25 mai 2020.

« Alors que la plupart [des organisateurs de colos] jugent nécessaire leur maintien pour le bien-être des enfants, beaucoup s'arrachent les cheveux quant à leur organisation dans le respect des règles sanitaires. » Tous attendent début juin pour connaître les protocoles qu'ils devront mettre en place, si le gouvernement annonce la réouverture des séjours sur l'été.

Note : D'autres articles portant sur l'attente des annonces ont été publiés : Ouest-France (site web), 23 mai, « Ile-et-Vilaine. Les colonies de vacances pourront-elles partir cet été ? » ; Sud Ouest (site web), 26 mai, « Pays basque : la crise sanitaire aura-t-elle raison des jolies colonies de vacances ?? »,...

Réouverture des colonies de vacances à partir du 22 juin

AFP Infos Economiques, 28 mai 2020.

Le 28 mai, Edouard Philippe a annoncé que les colonies de vacances rouvriront à partir du 22 juin, et cela dans tous les départements.

Colonies de vacances : « Nous attendons maintenant le protocole sanitaire »

Le Progrès, 29 mai 2020.

Après l'annonce, par le premier ministre, de la réouverture des colonies de vacances à partir de la fin juin, les organisateurs attendent maintenant de connaître le protocole sanitaire qu'ils devront respecter pour pouvoir accueillir les enfants pendant l'été. *« Un protocole qui conditionne le maintien ou non des colonies cet été. »* Les organisateurs envisagent de devoir appliquer une restriction en termes de capacité d'accueil, ce qui *« n'est pas sans poser des problèmes d'ordre économique »*.

Note : D'autres articles portant sur l'attente du protocole sanitaire ont été publiés : Ouest-France, 29 mai, « Colonies de vacances : le flou persiste pour l'été » et 30 mai, « Les colonies, dans l'attente du protocole sanitaire » ; Le Figaro Etudiant (site web), 3 juin, « Coronavirus : les colonies de vacances préparent leurs séjours dans l'incertitude » ; Sud Ouest, 6 juin, « La colo de Béost retient son souffle » ; La Dépêche du Midi, 9 juin, « Colonies de vacances : encore des questions »,...

L'horizon se dégage pour les colos et camps scouts

La Croix (site web), 7 juin 2020, www.la-croix.com

Un premier document de travail, non définitif, précise les règles que devront appliquer les organisateurs de colonies de vacances. « *Pour vivre l'esprit colo, il fallait absolument un protocole beaucoup plus allégé que celui de l'éducation nationale* » et c'est effectivement ce qui semble être le cas.

Colonies de vacances cet été : uniquement en France et dans le respect des règles sanitaires

Ouest-France (site web), 10 juin 2020, www.ouest-france.fr

Le 9 juin, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a diffusé le protocole sanitaire que devront appliquer les organisateurs de séjours collectifs. Les séjours ne pourront avoir lieu qu'en France et les activités pratiquées se feront par groupe de 15 enfants au maximum. D'autres mesures concernent le port du masque pour les animateurs et les jeunes de 11 ans et plus, la distanciation dans les chambres ou encore le nettoyage des locaux.

Pouvoir s'adapter ou devoir renoncer ?

Le Département annule la colo à Quiberon

La Nouvelle République du Centre-Ouest, 6 juin 2020.

« *Alors que le protocole sanitaire pour l'accueil des enfants en colonies de vacances n'a toujours pas été publié, les cinq élus du département (...) ont pris la décision d'annuler tous les séjours estivaux en Bretagne.* » Plusieurs raisons à cela : un site qui n'est pas adapté pour mettre en place des normes sanitaires, la difficulté de choisir ceux qui pourraient partir compte tenu de la restriction en termes d'accueil, la peur qu'un « *cas Covid se déclare pendant un séjour* ».

Coronavirus : cet été, les séjours linguistiques sont presque tous annulés

Le Figaro Etudiant (site web), 9 juin 2020, <https://etudiant.lefigaro.fr/>

Les frontières de très nombreux pays sont fermées et les organisateurs de séjours linguistiques se voient donc contraints d'annuler les voyages prévus. Un organisme propose des séjours dans des familles anglophones vivant en France, une solution pour apprendre à parler anglais sans quitter le pays cet été.

Les enfants pourront partir en colo !

L'Union, 10 juin 2020.

« *Le travail d'organisation est colossal pour respecter le protocole* » confie une organisatrice de colonies, mais les séjours auront lieu cet été. Les inscriptions sont tardives mais présentes. Le nombre d'enfants accueillis sera par contre divisé par deux compte tenu des règles sanitaires à appliquer.

Charente-Maritime : pas de grandes vacances pour les colonies

Sud Ouest (site web), 18 juin 2020, www.sudouest.fr

En Charente-Maritime, sur les 78 séjours programmés par l'ensemble des organisateurs du département, 55 seront ouverts. Ces derniers espèrent que le protocole sanitaire soit allégé à la fin juin, ce qui permettrait d'accueillir plus d'enfants sur chaque centre.

Les colonies de vacances en service réduit

La Gazette des communes (site web), 18 juin 2020, www.lagazettedescommunes.com

« 15 % à 20 % d'adhérents de l'Union nationale et de plein air (UNAT) » ont renoncé à organiser des séjours collectifs sur l'été. L'organisation dans un délai très court n'était pas simple à gérer, le protocole sanitaire à respecter a été transmis tard et tous les organisateurs n'étaient pas en capacité de s'adapter. Pour ceux qui organiseront des séjours, le nombre d'enfants accueillis sera bien moindre que d'habitude.

Le besoin de partir

Colonie de vacances : « Un vrai besoin de partir »

La Nouvelle République du Centre-Ouest, 10 juin 2020.

« Les organisateurs de séjours d'été post-confinement sont plus que jamais motivés à accueillir les jeunes du territoire. » Ils défendent le droit au départ, l'apprentissage de la vie collective et du vivre-ensemble, d'autant plus en cette période si particulière où les enfants sont restés confinés pendant 55 jours. Si les inscrits sont moins nombreux que sur une « année ordinaire », certaines familles étant encore indécises, 400 enfants sont déjà inscrits pour des séjours sur l'été.

Des colonies de vacances en sécurité

L'Aisne nouvelle, 16 juin 2020.

« Pour cette première colonie de vacances post-confinement, le protocole sanitaire a été renforcé. » Une réunion d'information a été organisée avec les familles, habituées ou pas. Zoé, 6 ans, et Maë, 8 ans feront leur première colo en juillet. Les mamans sont rassurées et « il est temps de reprendre une vie normale ». « De nombreux parents ont vu l'organisation de la colonie de vacances comme une vraie bouffée d'oxygène après des semaines d'enfermement. »

Pyrénées : les colonies de vacances repartent dans le Haut Béarn

Sud Ouest (site web), 20 juin 2020, www.sudouest.fr

« Après deux mois de confinement, les enfants peuvent être stressés ou fatigués. Ils ont pour certains un besoin fort de vacances, en allant dehors, dans la nature, besoin de partager, rencontrer et profiter des copains. » Les séjours se dérouleront dans le cadre du protocole sanitaire en lien avec le Covid-19.

Les vacances apprenantes

Annonces et définitions des vacances apprenantes

Gabriel Attal : « Réinventons ensemble les vacances d'été »

Le Monde, 15 mai 2020.

Le Monde interroge le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur les mesures prévues concernant la question des départs en vacances des Français. Gabriel Attal aborde le doublement de l'enveloppe attribuée au fonds Tourisme social investissement pour la modernisation des structures du tourisme social ainsi que le projet de réformer l'agence nationale des chèques vacances pour permettre à davantage d'entreprises d'y avoir recours. Pour les jeunes, il indique le déploiement du dispositif école ouverte et une réflexion sur des dispositifs concernant les accueils de loisirs et les colonies de vacances.

Vacances : colo ou école ?

Le Journal de Saône et Loire, 18 mai 2020.

« C'est déjà l'été dans les têtes, mais la crise sanitaire, doublée d'une crise sociale qui creuse dramatiquement les inégalités, annonce des mois difficiles. » Gabriel Attal travaille sur un plan vacances pour l'été. Il a confirmé les annonces faites par Jean-Michel Blanquer sur des « vacances apprenantes ». Le dispositif école ouverte sera renforcé, l'ouverture des colonies de vacances est encore en discussion.

Colonies et « vacances apprenantes » pour les enfants

La Provence, 5 juin 2020.

Le 3 juin, plusieurs ministres et représentants d'associations ont échangé « sur des solutions alternatives pour accompagner cet été des jeunes, privés de vacances. » Le ministre de l'Education est revenu sur le dispositif 2S 2C, mis en place à la réouverture des écoles, avant d'évoquer différents dispositifs pour l'été tels que les « vacances apprenantes » ou l'« école buissonnière ».

Ecole ouverte, vacances offertes à 1 million d'enfants

Ouest-France, 6 juin 2020.

Jean-Michel Blanquer annonce que 200 millions d'euros vont être mis dans « quatre opérations qui permettront à un million d'enfants et de jeunes d'avoir des vacances épanouissantes et éducatives, entièrement gratuites pour les familles les plus modestes ». Les quatre dispositifs (explicités dans l'article) proposeront des activités aux jeunes qui iront « du jeu pédagogique à la remobilisation scolaire ».

« Les vacances apprenantes » en quatre questions

Les Echos (site web), 16 juin 2020, www.lesechos.fr

Quatre dispositifs vont être mis en place durant l'été, dont l'objectif est d'aider certains enfants à rattraper le retard pris pendant le confinement. « Les vacances apprenantes permettront aussi de

soulager les parents en prenant en charge les enfants, au moins la journée, après deux mois de cohabitation (parfois) intense. » Le gouvernement a prévu une enveloppe de 200 millions d'euros pour la mise en place de ces dispositifs : « école ouverte », « école ouverte buissonnière », « accueils de loisirs apprenants » et « colonies de vacances apprenantes ».

Note : De nombreux autres articles explicitent les « vacances apprenantes » : Le Télégramme (site web), 6 juin, « L'Éducation nationale lance les « vacances apprenantes » pour un million d'élèves » ; HuffPost, 6 juin, « Voici les « vacances apprenantes » de Jean-Michel Blanquer » ; La Croix (site web), 6 juin, « Jean-Michel Blanquer lance les « vacances apprenantes » pour un million d'enfants »,...

Des dispositifs qui interrogent...

« Vacances apprenantes » : l'été ressemblera-t-il à ce qu'annonce Jean-Michel Blanquer ?

L'Obs (site web), 14 juin 2020, www.nouvelobs.com

L'Obs publie, sur son site web, un très long article (3 420 mots), interrogeant la réalisation des « vacances apprenantes » durant l'été. Jean-Michel Blanquer « ouvre un front en s'attaquant au monde de l'éducation populaire –centres de loisirs, colonies de vacances – pour le reformater à son goût. » L'Obs questionne les « objectifs mirobolants » annoncés (« Comment réaliser un changement d'échelle aussi impressionnant en à peine un mois ? »), tout autant que la volonté des familles à inscrire leurs enfants sur ces dispositifs (« Mais les familles populaires sont-elles vraiment en attente d'un sauveur ? »). L'article aborde également la question de la mixité sociale : « Gabriel Attal dit avoir conscience de l'écueil et promet que les jeunes priorisés par le dispositif, seront répartis entre différents séjours. ».

Vacances apprenantes. « Tout le monde a tellement besoin de vacances »

Ouest-France (site web), 21 juin 2020, www.ouest-france.fr

« Le ministre de l'Éducation nationale mise sur l'investissement du corps enseignant pour faire des vacances apprenantes un succès. La FSU, première fédération syndicale de l'enseignement, y voit un affront. » Tous les enfants, qu'ils soient bons élèves ou qu'ils aient des difficultés devraient avoir droit à des vacances, sans injonction de devoir travailler. Il est probable que les enseignants soient peu nombreux à s'investir dans les dispositifs mis en place par le gouvernement. « L'école doit se faire à l'école. »

Vacances socialisantes

Centre Presse, 22 juin 2020.

« Les lieux d'apprentissage ne sont pas les seuls locaux scolaires. Il n'est pas possible de laisser croire que ce qui est proposé aux enfants en vacances collectives serait de l'occupationnel qui répondrait simplement à des besoins de garde. » Si les séjours collectifs, comme l'école, permettent d'apprendre, les apprentissages ne sont pas les mêmes et ne prennent pas la même forme. Le terme de « vacances apprenantes » n'est alors peut-être pas le plus approprié.

Vacances « apprenantes » : « Le but initial des colonies de vacances ; c'est la rupture avec la famille, l'école, le quartier »

La Matinale du Monde, 30 juin 2020.

Dans un entretien avec l'historienne Laura Lee Down, La Matinale du Monde revient sur l'histoire des colonies et leurs rôles. Depuis la création des colos « *se pose la question de savoir si elles doivent être un prolongement [de l'école], un complément ou un contre-modèle* ». Le but initial de la colonie est la rupture avec le quotidien, or « *plus que jamais après cette période de confinement que l'on vient de vivre, les enfants ont besoin de cette rupture. Ce n'est pas clairement le signal qui est envoyé avec cette communication autour des « colos apprenantes »...* ».

Colonies et accueils de loisirs « studieux » : éducation populaire en danger !

L'Humanité, 30 juin 2020.

Le journal L'Humanité publie un texte collectif d'organisateur·s d'ACM s'opposant aux vacances apprenantes. « *Nous, organisateurs d'ACM, ne pouvons effectuer des missions de renforcement scolaire, qui sont du ressort de l'Etat (ce qui garantit une égalité de traitement à l'ensemble du territoire français).* » Ils rappellent que les ACM sont déjà éducatifs, tels que cela est défini dans les textes de lois, et qu'ils doivent rester complémentaires de l'école et non pas s'y substituer.

Mise en place des « colos apprenantes » sur le terrain

Reportage. A Ouistreham, la colonie se prépare à devenir « apprenante »

Ouest-France (site web), 18 juin 2020, www.ouest-france.fr

« *Entre protocole sanitaire évolutif et application du dispositif des vacances apprenantes, les colonies de vacances se réinventent en urgence.* » Le centre de vacances de Ouistreham accueille d'habitude classes découvertes et colonies de vacances. Fort de leur expérience avec les classes, ils ont décidé de s'inscrire dans le dispositif « colonies apprenantes » pour cet été 2020. Pour autant, le directeur précise que « *les enfants seront bien en vacances* ».

Les « colos apprenantes » s'organisent

Le Monde, 20 juin 2020.

Les « vacances apprenantes » devraient permettre de faire partir 250 000 jeunes cet été. « *Une opération de grande envergure à organiser en un temps record : les premiers séjours commencent le 4 juillet et, aujourd'hui, le dispositif est encore balbutiant.* » Le qualificatif « apprenantes » a pu en déranger certains. Si les dispositifs proposés par le gouvernement sont décriés par certains organisateurs, d'autres y voient un soutien de l'Etat à une période compliquée et la possibilité pour des enfants de partir cet été.

Vendée. Les colos apprenantes peinent à faire le plein

Ouest-France (site web), 23 juin 2020, www.ouest-france.fr

« *Alors que celles-ci proposent des séjours gratuits aux enfants cet été, elles ne sont pas prises d'assaut même s'il s'agit de faire davantage du surf que des maths.* » Il n'est pas question de laisser des jeunes

en classes pendant qu'ils seront en colo, « *on sera dans le faire et le ludique (...) pour que les enfants apprennent sans le savoir* ». Les inscriptions ne sont pour l'instant pas à la hauteur des espérances mais les organisateurs espèrent que les séjours se rempliront dans les prochains jours.

Mise en place des « centres de loisirs apprenants » sur le terrain

Centre de loisirs : cet été on pourra s'amuser mais aussi apprendre

Le Progrès, 21 juin 2020.

L'accueil de loisirs sera ouvert aux 3-16 ans durant les mois de juillet et août. Pour les 11-16 ans, un partenariat avec le collège sera proposé, afin d'associer sport et « *remobilisation scolaire à travers des supports ludiques* ». En parallèle, le dispositif « Vacances apprenantes » sera également proposé, une centaine d'enseignants volontaires étant disponibles dans le département. Ils interviendront dans la structure deux heures par jour, « *ce sera l'occasion de faire l'école autrement, de façon plus ludique, dans un autre contexte, sans tableau ni bureau* ».